

ASSEMBLEE GENERALE APMR, samedi 13 février 2021

Avec vote PAR CORRESPONDANCE ou MAIL

Comme tous les ans nous invitons les élus et représentants du territoire :

Monsieur Philippe MAHE – Préfet du Finistère
Monsieur Yannick SCALZOTTO – Sous-préfet à la relance FINISTERE et COTE D’ARMOR
Monsieur Jean-Luc FICHET – Sénateur
Monsieur Gérard LAHELLEC – Sénateur et Conseiller Régional
Madame Sandrine LE FEUR – Députée
Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil Régional
Madame Agnès LE BRUN – Conseillère Régionale
Madame Sylvaine VULPIANI – Conseillère Régionale
Monsieur Gwenegan BUI – Conseiller Régional
Madame Nathalie SARRABEZOLLES – Présidente du Conseil Départemental
Madame Armelle HURUGUEN – Vice-présidente, Présidente de la Commission Territoire et Environnement, Conseil Départemental
Madame Solange CREIGNOU – Vice-présidente Conseil Départemental
Madame Joëlle HUON, Vice-présidente du Pays de Morlaix, Conseil Départemental
Madame Aline CHEVAUCHER – Conseillère Départementale
Monsieur Georges LOSTANLEN, Conseiller Départemental
Monsieur Maël de CALAN – Conseiller Départemental
Monsieur Jean-Paul VERMOT – Président du Pays de Morlaix, Président de Morlaix-Communauté et Maire de Morlaix
Monsieur Jacques EDERN – Président du Haut Léon Communauté
Madame Odile THUBERT-MONTAGNE – Maire de Roscoff
Monsieur Stéphane CLOAREC – Maire de Saint-Pol-de-Léon
Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN – Président de la CCIMBO Morlaix

Ils ont été avisés de l’annulation de l’AG.

I – RAPPORT MORAL

Rapport Philizot :

Les petites lignes sont traitées en 3 groupes :

- Le premier est intégré au réseau structurant et est financé à 100 % par SNCF Réseau
- Le deuxième s’inscrit dans le cadre des CPER et fait l’objet d’un cofinancement Etat/Région et participation SNCF Réseau
- Le troisième est transféré à la Région comme en donne la possibilité l’article 172 de la LOM.

Et la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff fait partie de la 3^{ème} catégorie.

Ainsi l’Etat se désengage simultanément de la gestion de son patrimoine par le bas en léguant aux Régions un transfert de compétence sans transfert de charges ce qui pénalise lourdement les Régions

face au dilemme de dépenser des sommes considérables ou assumer la fermeture de lignes, patrimoine qui appartient à l'Etat et que ce dernier n'a pas entretenu en « bon père de famille ».

Autre remarque : faire croire que les trains légers sont une solution aux voies ferrées en mauvais état. Mais quand les rails ont 100 ans, il faut bien les changer trains lourds ou légers. Pour information, un train lourd contribue à stabiliser la plateforme et se trouve moins exposé aux deshuntages.

Bref le rapport philizot revient à un transfert de l'Etat aux collectivités de son irresponsabilité et de son absence de vision.

La Région Bretagne mieux éclairée a refusé de signer ce type de protocole qui inscrit Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff en 3^{ème} catégorie.

Et pourtant le contexte ambiant est favorable au train :

- Un des objectifs de la Convention Citoyenne
- Déclaration du Ministre des Transports que les petites lignes ferroviaires sont une priorité pour le Gouvernement
- Le train participe grandement à la décarbonisation ce qui en fait un transport d'avenir en cette période de transition écologique.
- L'autarcie n'a pas d'avenir. Le déplacement sous-tend tous les développements. En cette période où il faut investir pour les bons choix écologiques le train représente une ouverture du territoire et une accessibilité pour des territoires en concurrence.
- Il est à noter la prise de conscience que les lignes ferroviaires secondaires sont essentielles vis-à-vis de la métropolisation.
- Cela s'inscrit également avec investir dans les petites villes. Cela passe par l'infrastructure donc les lignes ferroviaires.

ANNEE 2020 : l'année du covid et des élections municipales

L'année 2020 est exceptionnelle. Elle a mis notre pays, notre territoire, presque à l'arrêt. Les conséquences économiques, sociales risquent d'impacter lourdement et pour longtemps la vie de notre territoire.

Pour autant, notre association n'est pas restée sans agir.

Mise en place d'une stratégie avec les nouveaux élus rencontrés favorables au renouveau de la ligne ferroviaire à savoir :

1 - Porter le dossier au niveau du Pays de Morlaix (pôle d'équilibre territorial). Il s'agit de favoriser la ruralité face à la métropolisation.

2 – Inscrire au SRADDET Bretagne la rénovation de cette ligne ferroviaire. Pas de nouvelle du projet définitif, en attendant cela a été retenu lors du compte-rendu de l'enquête publique.

3 – Rencontrer le Préfet du Finistère, Monsieur Mahé, et ou le Préfet de Région, pour obtenir une participation financière de l'Etat soit dans le contexte du CPER et ou du Plan de Relance Gouvernemental sachant que le territoire du Pays de Morlaix est particulièrement touché par les

conséquences du Covid (Hop, la Brittany Ferries, Sermetta...). D'ailleurs un Sous-préfet à la relance devrait être nommé début janvier à Morlaix.

Un courrier dans ce sens a été envoyé à Monsieur Mahé, Préfet du Finistère, cosignés par Monsieur Fichet, Sénateur, Monsieur Vermot, Président du Pays de Morlaix, et moi-même Présidente de l'APMR.

Lors de cette rencontre, l'APMR proposera à l'Etat de payer que 10 % au lieu de 0 %. Cela mettrait la ligne en catégorie 2 et permettrait de l'inscrire au CPER. 10 % représentent 250 mètres de LGV ou 250 mètres de 4 voies routières neuves. S'en suivrait l'ouverture d'un tour de table avec négociation du cofinancement de l'Etat. Normalement la participation de l'Etat devrait s'élever à 20 % !

4 – Demande par les Autorités Françaises d'inscrire les Ports de Roscoff et Brest et leur accès ferroviaire au RTE-T (Réseau Transeuropéen des Transports) ce qui permettrait de bénéficier de crédits européens importants et en parallèle l'Etat Français serait obligé d'abonder. Pour info le Département du Finistère est intervenu dans ce sens.

Donc le Ministère des Transports soutient ces choix d'inscription au RTE-T car il s'agit d'une ligne d'intérêt international mais Bercy demande le classement de la ligne en catégorie 3. Comme souvent, l'Etat a des contradictions internes....

Urgence à décider du renouveau de cette ligne ferroviaire et colère pour les retards pris :

L'APRM existe depuis le 2 juin 2015.

Faute d'inscription aux différents CPER, la ligne ferroviaire n'a pu bénéficier de crédits pour être rénovée et faute d'entretien convenable durant des dizaines d'années et suite aux inondations de juin 2018 la circulation des trains a été suspendue.

Pourtant une étude socioéconomique qui a mis en évidence un potentiel avéré aurait pu relancer le dossier. En raison du manque de volonté politique de poursuivre le process à savoir prévoir les attendus de la ligne et les financements ad hoc pour ensuite définir l'assiette des financeurs et les quote-parts correspondantes, on a préféré laisser pourrir le dossier prétextant de manière catégorique ne pas participer au financement des 40 millions d'euros, jetant le trouble auprès de certains administrés que la somme de 40 millions allait être payée presque entièrement sinon entièrement par les populations locales. Alors qu'il s'agit d'une participation solidaire à hauteur des capacités financières de chacun.

Or, la Région Bretagne a pourtant répété qu'elle financerait au moins 40 %. Et si le dossier avait abouti comme pour d'autres lignes secondaires françaises notamment Guingamp/Paimpol un tour de table financier aurait pu être arrêté avec les acteurs de la ligne (SNCF Réseau, les collectivités traversées, le Département, la Région). Comme pour Guingamp rénover Morlaix/Roscoff est un enjeu important qui se joue en partie pour conserver l'arrêt TGV en gare de Morlaix.

Que de temps perdu et s'ajoute désormais un contexte encore plus complexe avec l'avènement du rapport Philizot.

De plus une ligne ferroviaire interrompue de circulation pendant 5 ans se voit attribuer des contraintes supplémentaires type Bussereau avec la suppression des passages à niveau ce qui augmente

considérablement le montant des travaux. De surcroît elle peut être également déclassée avec le temps.

Veut-on en arriver là pour ne rien faire ?

Et pourtant la société civile est prête à utiliser des transports doux s'ils sont performants. Le sondage CSA demandé par le Conseil Départemental du Finistère a mis en évidence que l'environnement est en tête des préoccupations des Finistériens devant l'emploi et le développement économique : 69 % veulent utiliser davantage des modes de déplacements doux comme les transports en commun (Télégramme du 9/12/20).

L'APMR espère que notre intervention commune avec les élus auprès du Préfet du Finistère aboutisse à une inscription au CPER actuel prorogé jusqu'en 2022.

Il serait bon de suivre l'exemple de nos voisins européens comme l'Allemagne : investissements massifs, cadencement.

La Commission Européenne veut faire de 2021 l'année européenne du rail. En espérant que la France s'inscrive dans ce projet en transcrivant les objectifs dans notre pays.

Je terminerai ce rapport moral par une citation d'Albert Camus valable pour le renouveau de la ligne Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff :

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est bien plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. »

Remerciements :

Remerciements à l'équipe du CA de l'APMR pour toutes son implication pas facile en ces temps de Covid ainsi que les adhérents pour tout leur soutien et pour les informations et remarques remontées. De nos échanges naît une dynamique à entretenir.

II – RAPPORT D'ACTIVITES

PARTICIPATION GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES

Dates	qui ?	Objet
19 août	Présidente Commission Enquête du SRADDET	Contribution de l'APMR suite à l'enquête publique SRADDET de Bretagne
15 Novembre	Comité de ligne Léon Iroise	Différentes questions et remarques

RV

Dates	Avec qui ?	Objet
23 janvier 2020	Mme Karima Delli Députée Européenne Présidente Commission Transport Européenne	Qu'en est-il de la demande de classement du Port de Roscoff et son accès au RTE-T
29 juin	M. Cloarec, Maire de Saint-Pol-de-Léon	Présentation de l'APMR
3 juillet	Mme Thubert-Montagne Maire de Roscoff	Présentation de l'APMR
18 septembre	M. Edern, Président du Haut Léon Communauté	Présentation de l'APMR
16 octobre	M. Fichet, Sénateur	Définir une stratégie pour relancer le dossier
23 octobre	Mme Boyen, Directrice de la Station Biologique Roscoff	Prise de contact
30 octobre	Mme Odile Thubert-Montagne Maire de Roscoff	Devenir de la gare SNCF de Roscoff
13 novembre	M. J.P. Vermot, Président Pays de Morlaix	Associer les élus favorables au retour de la ligne en adoptant une stratégie face à l'Etat qui a classé la ligne en catégorie 3
21 décembre	M. J.P. Vermot, Président Pays de Morlaix	Demande de RV avec le Préfet du Finistère APMR et élus

PRESSE – TV

Date	Identification	Objet
5 octobre	Tébéo	Entretien téléphonique Point sur le dossier
6 octobre	Le Télégramme	Entretien téléphonique Point sur le dossier
9 octobre	TF1	Entretien téléphonique Point sur le dossier et demande de participer à un tournage à Saint-Pol-de-Léon pour illustrer la fermeture de la ligne
16 octobre	Ouest-France	Entretien téléphonique Point sur le dossier
21 octobre	TF1	Tournage du reportage pour le journal du 20 heures

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'APMR

Dates	Destinataires	Objet
10 août	signataires de la pétition en ligne	Informations sur le suivi du dossier

COURRIERS ET MAILS

Date	Destinataire	Objet
22 janvier	Mme Karima Delli, Députée Européen	Soutien de l'Europe pour le financement des travaux sur la ligne
22 janvier	M. G. Lahellec, Vice-président Région Bretagne	Copie du courrier adressé à Mme Karima Delli
26 janvier	M. G. Lahellec, Vice-président Région Bretagne	Proposer à M. P. Philizot, Préfet, lors de sa tournée en Bretagne, d'inscrire la rénovation de Morlaix/Roscoff avec les financements de l'Etat
28 janvier	SICA Messieurs Keraugueven et Siquin	Présenter l'APMR Retour éventuel du fret
14 février	Thalasso de Roscoff (groupe Valdys) Mme BAR Directrice Qualité et Formation	Intérêt de la ligne pour le groupe Valdys
13 juin	Mme Odile Thubert-Montagne Maire de Roscoff	Demande de RV
13 juin	M. Stéphane Cloarec Maire de Saint-Pol-de-Léon	Demande de RV
13 juin	M. Jean-Paul Vermot, Maire de MORLAIX	Demande de RV
13 juin	M. Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil Régional de Bretagne	Relance du dossier ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff
13 juillet	M. Jacques EDERN Président du Haut Léon Communauté	Demande de RV
20 juillet	M. A. Degouys, Région Bretagne	Renseignements sur l'enquête publique du SRADDET
12 août	UDB	Echanges sur nos contributions au SRADDET
19 août	M. Jean CASTEX Premier Ministre	Demande de RV
19 août	M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires, chargé de la ruralité	Demande de RV
20 septembre	M. Gérard Lahellec, Vice-président Région Bretagne	Compte-rendu des rv avec les nouveaux élus locaux et

		demande de prioriser le dossier via la Préfète de Région
22 septembre	Courrier envoyé à chaque élu départemental et régional avec en pièce jointe copies des courriers de l'APMR au Premier Ministre et Ministre chargé de la ruralité	Pour info
3 octobre	M. Jean-Luc Fichet, Sénateur	Demande de RV
9 octobre	Mme Thubert-Montagne Maire de Roscoff	Suite à notre RV propositions pour la gare de Roscoff
9 novembre	M. Marc LE FUR, Vice-président de l'Assemblée Nationale, Conseiller Régional de Bretagne	Remerciements pour son soutien
11 novembre	Mme Karima Delli	Reprise de contact
15 novembre	A tous les principaux élus locaux concernés par la ligne	Message de persévérance à soutenir la rénovation de la ligne pour l'avenir de notre territoire
1 ^{er} décembre	Tous les signataires de la pétition en ligne	Pour info et demande d'adhésion
28 novembre	A tous les élus des collectivités territoriales, Préfets, Députée, Sénateur	Demande à l'Etat de revoir le classement de la ligne Morlaix/Roscoff de catégorie 3 en catégorie 2 pour obtenir des financements de l'Etat
6 décembre	Mails à tous les élus précités	Compléments d'informations pour que l'Etat prenne ses responsabilités comme pour d'autres lignes rénovées

REUNIONS CA

- 7 février
- 30 octobre par mail en raison du covid

REUNIONS BUREAU

- 12 juin
- 25 septembre

III – RAPPORT FINANCIER

APMR			
Rapport Financier APMR			
01/01/2020 au 31/12/ 2020			
		01/01/2019 au 31/12/2019	01/01/2020 au 31/12/2020
ADHESIONS			
Individuels		178	156
Sociétés		5	8
Total des Adhésions		183	164
RECETTES			
Adhésions et Dons		2 045,00	1 865,00
Ventes Salons			
Rembours		150,00	
TOTAL des Produits		2 195,00	1 865,00
DEPENSES			
Cotisations Associations, souscription		128,00	123,00
Frais Tenue Compte		69,90	90,00
Fournitures de Bureau et Expos		531,14	174,96
Affranchissements		906,59	134,72
Assurance		124,72	130,79
Déplacements, Frais réception		200,97	
Invitations, Cadeaux		46,50	
Opérations Communication & frais		270,08	
Achats, operations diverses		150,00	
Total des Charges		2 427,90	653,47
RESULTAT		-232,90	1 211,53
SITUATION			
Compte Courant		2 378,57	3 590,10
Total des Finances		2 378,57	3 590,10
Note : plusieurs postes de dépenses reportés en 2021			

IV – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom – Prénom		Renouvellement prévu
BORRAZ Jean-Claude	2018	2021
CHAPALAIN Gilbert	2020	2023
FILLON Sylvie	2018	2021
GAUDELET Philippe	2020	2023
GUYADER Frédéric	2020	2023
ILINSKI Elisabeth	2020	2023
RICHARD Christian-Jean	2020	2023
TERRIER Georges	2019	2022

Pas d'acte de nouvelle candidature au CA à ce jour.

Jean-Claude BORRAZ et Sylvie FILLON renouvellent pour 3 ans leur candidature au CA.

V – PERSPECTIVES 2021 Avant d'aborder les questions diverses, pour bien situer où en est le dossier, je tiens à vous lire quelques extraits de réponses à l'APMR :

- de Mme Karima Delli, Députée Européenne et Présidente de la commission transport (17 nov 2020) :

« La Commission Européenne va proposer une révision du règlement sur les RTE-T l'année prochaine. Ce nouveau texte sera ensuite amendé et négocié par le Parlement Européen et le Conseil. L'inscription des ports bretons afin d'assurer une meilleure connectivité entre la France et l'Irlande suite au Brexit sera pour nous un des enjeux de cette révision. Nous vous conseillons aussi de prendre attache avec le Gouvernement/Ministère sur ce point afin que la France le porte également au sein du Conseil ».

Pour info, l'APMR a contacté toutes les strates politiques et administratives à ce sujet. Ce vote approchant ce serait bien que les élus se manifestent auprès du Gouvernement dans ce sens.

- De Monsieur Gérard Lahellec, (7 dec 2020), Vice-président Région Bretagne et désormais Conseiller Régional car élu Sénateur:

« Je vous informe qu'à l'occasion d'un déplacement à Paris, j'ai fait part au Préfet Philizot de notre désaccord avec sa proposition. » (De classement de Morlaix/Roscoff en 3^{ème} catégorie petites lignes desserte fine du territoire)

« Cette position lui a été confirmée par un courrier du Président Chesnais- Girard.

Je ne peux que recommander à nos interlocuteurs une démarche auprès de l'Etat. »

Nous attendons une réponse du Préfet du Finistère, Monsieur MAHE, pour être reçu accompagné de Monsieur FICHET, Sénateur et Monsieur VERMOT Président du Pays de Morlaix faire nos propositions.

Autre extrait du courrier de Mme Delli, Présidente de la Commission Transports et Tourisme du Parlement Européen à M. Djebbari, Ministre Délégué chargé des Transports, à vous faire partager :

« Il me paraît donc plus qu'essentiel de mener des actions concrètes... et je me tiens prête à travailler avec vous sur ce thème de la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff.»

Au terme d'une année bien sombre, notamment pour le transport ferroviaire, sans compter depuis la création de l'APMR en 2015, le dossier du renouveau de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff n'a guère avancé en efficacité malgré nos diverses et nombreuses interventions.

Sans le concours de l'APMR, cette ligne ferroviaire serait ignorée à jamais.

Nous n'avons pas senti de réelle volonté politique pour la mettre en avant. Un engagement personnel et appuyé du Président de Région serait le bienvenu comme par exemple celui de Monsieur Xavier Bertrand, Président de la Région Haut de France qui a défendu haut et fort en émicycle régional et en dehors la relance de la ligne ferroviaire Abbeville-Le Tréport, à comparer à la nôtre en importance et cela a abouti à un accord en un temps record. Certes, il a fallu de la pugnacité puisqu'il a défendu cette cause auprès de Monsieur Djebbari, Ministre délégué des Transports.

« l'engagement de Xavier Bertrand a permis de faire avancer ce dossier » déclaration du Député Emmanuel Maquet, fervent défenseur de cette ligne ferroviaire.

Mesdames et Messieurs les élus locaux et représentants de notre territoire, votre soutien et vos interventions et relances auprès de la Région sont nécessaires car œuvrer ensemble pour ce beau projet d'avenir motivera l'Etat à prendre ses responsabilités en matière financière.

Pour résumer voici les pistes envisagées à traiter indépendamment et ou en concomitance car nous n'avons aucune garantie à ce jour d'une plus pertinente que les autres :

- Continuer la négociation Etat/Région pour le changement de catégorie 3 en 2 de la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff.
Dans l'affirmative la Région comme elle l'a promis respectera ses engagements en contribuant largement au financement des travaux.
En conséquence, une inscription au CPER s'en suivra avec un financement de l'Etat.
- L'inscription du Port de Roscoff et de son accès la ligne ferroviaire au RTE-T (Réseau Trans-européen des Transports) permettra d'obtenir des crédits européens.
- La publication fin décembre du décret permettant aux Régions, en application de la Loi d'Orientation des Mobilités, de bénéficier du transfert de la gestion des lignes de desserte fine du territoire pourrait constituer un espoir mais il faut reconnaître que c'est un cadeau empoisonné pour la Région car tout lui reviendrait à sa charge.
- Inscrire le renouveau de la ligne ferroviaire dans le plan de relance gouvernemental avec la nomination de Monsieur Yannick Scalzotto, Sous-préfet à la relance : le développement des transports en commun étant de plus un bon moyen de réduire l'empreinte carbone du pays.

Et le scénario choisi devra permettre d'améliorer de façon notable la qualité de l'offre : celui qui est de nature à inscrire cette ligne comme une ligne d'avenir pour notre territoire.

Nous avons eu de bons contacts avec les nouveaux élus locaux. Nous avons ainsi élaboré avec certains une ébauche de stratégie pour faire avancer le dossier afin de ne pas l'enterrer à nouveau.

Nous espérons que la conviction fera bouger les lignes pour enfin envisager une perspective positive au renouveau de la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff.